

L'abolition des privilèges

Prisons de la misère et misère des prisons

Jacques Lesage de La Haye

jacques.de-la-haye@wanadoo.fr



À PARTIR DU MOMENT OÙ Sarkozy est arrivé au ministère de l'Intérieur, nous avons compris que c'était la fin pour les taulards. D'abord, il y a eu les lois créant des délits pour les SDF, les prostituées, les mineurs, les conducteurs de véhicules...

Le discours était hypocrite et sécuritaire: « C'est pour votre bien. Vous avez peur. Rassurez-vous. Je suis là. Je vous protège. » La réalité a été toute autre. La Justice a rempli les prisons, qui étaient déjà au maximum de leurs capacités.

Ensuite, Sarkozy a été nommé au ministère du Budget. Ce qui lui a permis de faire diminuer, voire supprimer les subsides, les subventions et les financements de nombreuses associations, qui, tant bien que mal, essayaient de mettre du lien, des projets dans les quartiers dits « difficiles ».

Un très grand nombre de prisons ont vu leurs budgets culturels, de formation et de « réinsertion » fondre comme neige au soleil. Beaucoup ont été obligées de restreindre ou de supprimer certaines activités. De toute façon, avec la surpopulation dans les maisons d'arrêt, les détenus qui peuvent y participer sont de moins en moins nombreux.

En début d'année 2008, le président devait aller chercher la croissance « avec les dents ». Au printemps, « les caisses de l'État sont vides. Je ne peux pas donner ce que je n'ai pas! ». À l'automne, les milliards tombent comme des feuilles « mortes », sauf que celles-ci sont bien vivantes. Les petites entreprises et les banques les ramassent par sacs! Les riches sont de plus en plus riches et les pauvres, de plus en plus pauvres.

La misère remplit les prisons. Et l'État embauche de nouveaux gardiens... Métier « humain » et d'avenir... noir.

Pendant ce temps, la population carcérale

augmente plus vite que jamais. Les suicides aussi.

Tous les records de l'enfermement sont battus. Le nombre de détenus atteint 64 000, pour 50 000 places. Mais qu'à cela ne tienne: « Nous allons construire de nouvelles prisons. »

Le président, la nouvelle ministre de l'Intérieur et la suiviste, la garde des Sceaux, ne sont pas les inventeurs de cette fuite en avant. Cela dure depuis des lustres. En 1980, la population pénale n'excédait pas 28 000 personnes. Ce que ne veulent pas entendre et reconnaître nos actuels gouvernants, c'est que toute nouvelle place est immédiatement occupée. La prison a horreur des cellules vides!

Une telle réalité a permis à Jean Bérard et Gilles Chantraine de publier un livre au titre accablant, 80 000 détenus en 2017, aux éditions Amsterdam. Ce n'est pas une utopie! La logique judiciaire et pénitentiaire brandit le bouclier de la réinsertion pour masquer la réalité de l'élimination carcérale. Ce qui est une grave imposture, la récidive est là pour le démontrer.

Les mineurs ont « droit » à l'incarcération de plus en plus jeune. Dès seize ans, ils vont récolter les mêmes condamnations que les adultes. Pour tous, les peines planchers augmentent les années d'enfermement dès qu'il y a une récidive.

Les experts psychiatres, dûment chapitrés par la garde des Sceaux, proclament à l'audience: « Ce prévenu est schizophrène, donc irresponsable de ses actes au moment des faits, mais il est tout à fait accessible à une peine de prison. »

L'univers carcéral serait-il devenu thérapeutique depuis les années 2000? Qui veut ignorer, encore aujourd'hui, que l'enfermement rend fou? Sans doute tous les chantres

de la répression et de la détention comme les psychiatres, les magistrats, les procureurs, les gardes des Sceaux et même le président de la République, qui, dans sa très grande connaissance de la psychologie humaine, a assuré qu'« il y [avait] un gène de la pédophilie ».

En revanche, les directeurs et les surveillants tirent la sonnette d'alarme depuis des années pour le danger que représentent, selon eux, les prisons surpeuplées. Pour régler le problème, on construit des prisons et on embauche des matons! On ferme des écoles et on supprime des postes d'enseignants...

Dans cette société de plus en plus sécurisée par les radars et les caméras de surveillance, il aurait été étonnant que la prison ne suivît pas l'escalade sécuritaire. Il a donc été voté « la rétention de sûreté ». Ce n'est qu'une détention arbitraire où la Justice et la Santé vont consolider leur alliance. Ces centres vont être construits pour les détenus condamnés à de très longues peines et considérés comme dangereux. Ils resteront enfermés au terme de leurs quinze, vingt ou trente années de prison. En attendant qu'un « responsable » décide que le retenu peut sortir...

Il existe des unités de malades difficiles à Henri-Collin de Villejuif, Sarreguemines, Cadillac et Montfavet. Les patients dits « dangereux » sont enfermés pour de très longs séjours et ne retournent en prison ou en hôpital psychiatrique qu'une fois rendus inoffensifs. Mais cela ne suffit pas à une dictature démocratique comme la nôtre.

Dans un autre siècle, une loi avait été votée selon laquelle les mineurs ne devaient jamais être incarcérés... En 2000, les sénateurs et les députés, après avoir fait le tour de France de l'enfermement carcéral, se sont écrié d'une seule voix: « Les prisons françaises sont la honte de la République. »

Ils ont écrit, dans un rapport de 700 pages, que 80 % des personnes en prison n'y avaient pas leur place... Et, surtout, qu'il ne fallait plus construire d'établissements pénitentiaires mais multiplier les alternatives à l'incarcération: travail d'intérêt général, bracelet électronique, jours-amendes, sursis, mise à l'épreuve, médiation, etc.

En l'an 2002, la droite est revenue... En 2007, Sarkozy est arrivé et la réflexion a laissé la place à l'urgence. Un crime, un accident, une catastrophe survient, une circulaire, un décret, voire une loi tombent avec des années d'enfermement à la clef! Le président et ses sbires ne fonctionnent que sur l'émotionnel, sur la compassion avec les victimes, sur la haine et la vengeance. Ils pratiquent la manipulation de « l'opinion publique ». Ils jonglent avec les plus mauvais sentiments que chacun de nous porte au plus profond de lui-même.

Ils trouvent toujours des « coupables»: les jeunes, les pauvres, les militants humanitaires et politiques, les étrangers... Il leur faut de nombreux boucs émissaires pour faire passer des lois de plus en plus liberticides.

Nous ne sommes plus dans la gouvernance « démocratique » ni dans la justice, mais dans la peste émotionnelle et paranoïaque de la culpabilité, décrite magistralement par Wilhelm Reich dans son livre *L'Analyse caractérielle*. Le judéo-christianisme sert de combustible à la répression étatique arrogante et méprisante.

Tous les indicateurs carcéraux sont dans le rouge. La surpopulation est dénoncée depuis des années par tous les travailleurs sociaux et autres acteurs de la pénitencière. La seule réponse donnée est l'augmentation des surveillants. Mais il n'est pas question de recruter plus d'éducateurs, d'assistantes sociales; les fameux conseillers d'insertion et de probation (CIP) sont impuissants devant le nombre de détenus dont ils doivent s'occuper. Les budgets de la prise en charge des soins psychologiques et médicaux ont tellement éclaté que le recrutement de ces personnels est impossible.

Or, justement, les prisonniers de la misère sont de plus en plus désespérés et démunis, autant au plan économique que psychologique. Cela se vérifie par l'augmentation des suicides. Les responsables de la place Vendôme nous précisent que 12.000 agents pénitentiaires ont été formés à la prévention du suicide!

Des établissements pilotes doivent servir de phares pour l'expérimentation de ces nouvelles techniques. La prison de Metz-Queuleu en est un des exemples. Deux suicides et de nombreuses tentatives! Or c'est précisément là que les jeunes appellent le plus au secours et attendent le plus à leurs jours. Avec 1.000 tentatives de suicides par an dans les prisons et 95 suicides au 31 octobre 2008, nous retrouvons les taux records d'avant la mise en place des « expérimentations ».

Nous sommes un certain nombre à répéter depuis des années que la peine de mort a été abolie sauf dans les prisons. La prison tue. L'incarcération n'est pas une solution. Il n'est pas éducatif de confiner des jeunes de treize, quinze, seize et dix-huit ans entre quatre murs. Leurs mécanismes de survie sont la haine et le désir de vengeance.

Que vont devenir ces femmes, ces hommes et ces familles détruits jour après jour par l'enfermement? Comment vont-ils pouvoir s'inscrire dans la société? Dedans, rien n'a été fait et, dehors, la vie pour les personnes les plus défavorisées est de plus en plus impitoyable... Le jour où la parole est inutile, il ne reste que l'explosion de la colère. Les prisonniers en lutte l'ont compris depuis longtemps. La carotte et le bâton les dissuadent de se révolter. Mais, un jour, la rage sera tellement violente qu'elle explosera comme une bombe. Les détenus seront alors soutenus par un mouvement de lutte anticarcérale beaucoup plus puissant qu'il n'y paraît. Il importera de s'attaquer non pas aux effets, mais aux causes. Il reste toujours une évidente priorité, l'urgence même: l'abolition des privilèges du Roi et de sa Cour.

J. L. de L.

Le judéo-christianisme sert de combustible à la répression étatique arrogante et méprisante.
